





Plan de cours

COURS :	Lecture de plans reliés à la maintenance d'aéronefs				
PROGRAMME :	280.B0	Techniques de génie aérospatial			
DISCIPLINE :	280	Aéronautique			
PONDÉRATION :	<i>Théorie :</i>	<u>1</u>	<i>Pratique :</i>	<u>2</u>	<i>Étude personnelle :</i> <u>2</u>

Professeur-s du cours	bureau	 poste	 courriel ou site Web
Remi Marcotte	<u>A-183</u>	<u>4477</u>	Remi.Marcotte@cegepmontpetit.ca
Julien Mercier	<u>A-183</u>	<u>4477</u>	julien.mercier@cegepmontpetit.ca

Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi				X	
Autre					

Coordonnateur du département	bureau	 poste	 courriel
Dominique Gonthier	A-183	4671	dominique.gonthier@cegepmontpetit.ca
Julien Mercier	A-183	4477	julien.mercier@cegepmontpetit.ca

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours se situe à la première session du programme.

Au terme de ce cours, l'étudiant aura développé sa capacité à tracer des croquis techniques clairs et à interpréter des dessins techniques ainsi que les images de la documentation utilisé dans le domaine.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

Transports Canada : Ce plan de cours respecte les exigences de Transports Canada mentionnées dans le Manuel de contrôle de la formation (MCF). Le Département applique la norme de Transports Canada qui fixe à 5 % les absences tolérées aux cours (théorie et laboratoire). Le département compile les absences des étudiant(e)s inscrit(e)s aux programmes Techniques de maintenance d'aéronefs (280.C0) et Techniques d'avionique (280.D0) selon les exigences de Transports Canada. L'application de la politique de Transports Canada sur le contrôle des absences est disponible sur le site web [Ma réussite à l'ÉNA](#) sous la rubrique « Privilèges accordés par Transports Canada ».

2 COMPÉTENCE(S) DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

Maîtriser les techniques de travail en maintenance d'aéronautique.

3 COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLE(S)

025P Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation.

4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation.

5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

À partir de dessins techniques de composants d'aéronefs, l'étudiant apprendra à interpréter l'information présentée sous forme graphique et écrite dans le but éventuel d'effectuer un travail sur un aéronef.

À chaque semaine, l'étudiant disposera d'une période de cours magistrale suivie immédiatement de deux périodes pratiques afin de poursuivre son apprentissage. La plupart des travaux ainsi effectués seront évalués de façon formative.

6 PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	<u>MODE DE FONCTIONNEMENT</u>	RESSOURCES ET OUTILS TECHNOLOGIQUES (Lien URL)
		ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
1.1 À partir des plans de références, situer et orienter chaque composant sur l'aéronef.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes de plans de référence des aéronefs. ▪ Positionnement & orientation de composants sur l'aéronef à partir des informations du plan. ▪ Utilisation des zones sur les feuilles de dessin. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif) ▪ Devoirs & rapports (sommatif) 	
1.2 Interpréter les nomenclatures de dessins d'ensemble et d'installation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation de listes de pièces d'assemblage ayant plusieurs configurations. ▪ Identification des interfaces de chaque composant. ▪ Repérage des pièces requises. ▪ Interprétation de dessins cascades "family tree". ▪ Établissement de liens entre un dessin cascade, une nomenclature, les composants normalisés et fabriqués. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
1.3 Interpréter la géométrie des pièces ou du mécanisme.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement d'une vision spatiale. ▪ Obtention d'informations précises à partir de plans. ▪ Interprétation de la géométrie de pièces usinées, formées et en matériaux composites. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
1.4 Identifier les plans, schémas et autres documents requis pour effectuer le travail demandé.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des dessins et schémas à utiliser à partir d'un dessin cascade de l'aéronef. ▪ Sélection des documents à utiliser selon la tâche à accomplir. ▪ Interprétation du système de pagination de la norme ATA-100. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
2.1 Interpréter la relation entre les vues, les coupes et les sections d'un dessin technique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation des projections orthogonales américaines. ▪ Interprétation des liens entre les différentes vues d'une pièce. ▪ Interprétation des vues de coupe, de sections et de vues agrandies. ▪ Interprétation de l'alphabet des traits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
2.2 Distinguer les catégories de dessins, de schémas et de devis techniques.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distinction entre les dessins figuratifs (isométriques, vue explosé), de définition, d'ensembles et d'installation. ▪ Distinction entre les croquis, les dessins, les schémas et les devis. ▪ Interprétation de dessins de composants en matériaux composites. ▪ Distinction de symboles électriques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
3.1 Interpréter les informations écrites sur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation du titre, des numéros de pièces, des matériaux, des échelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). 	

NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES ET OUTILS TECHNOLOGIQUES (Lien URL)
le dessin (cartouche, notes, révisions, tableaux, nomenclature).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation des désignations (filets, pliages), des révisions et des annotations. <p>Interprétation de la traçabilité d'un composant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Devoirs (sommatif). 	
3.2 Interpréter les symboles spécialisés.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation des symboles associés aux composants de métal en feuille. ▪ Interprétation des différents symboles normalisés associés aux composants électriques. ▪ Interprétation d'abréviations associées aux dessins techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
4.1 Interpréter l'information contenue dans un schéma mécanique ou électrique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation des annotations, de la cotation, de la géométrie, des tolérances, des symboles, des révisions. ▪ Interprétation de schémas électriques simples. ▪ Identification des normes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
4.2 Situer les interfaces de chaque composant d'un mécanisme pour en déduire sa forme géométrique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation de la géométrie. ▪ Interprétation des caractéristiques principales des composants. ▪ Identification des interfaces de chaque composant. ▪ Obtention de l'information requise sur le plan pour réaliser le travail demandé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
5.1 Interpréter l'information contenue dans un schéma détaillé.	Interprétation de l'information écrite et graphique du schéma.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	
5.2 Exécuter des croquis et des schémas détaillés.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentation de composants conformément aux normes du dessin technique (particulièrement la norme ASME Y14.5-M, 1994). ▪ Représentation des cotes tolérances, des annotations en y incluant le matériau et les traitements applicables. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices en classe (formatif). ▪ Devoirs (sommatif). 	

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectifs d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Devoirs (4)	<u>Travaux individuels</u> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Système impérial et projections orthogonales ▪ Nomenclature ▪ Plans de référence des aéronefs ▪ Métal en feuille et NDD 	1-3	Justesse de la réponse Respect des normes de dessin	Semaine 3 (5 pts) 6 (5 pts) 8 (10 pts) 11 (5 pts)	20%
Mini-test <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projections orthogonales; ▪ Calculs de fractions pour définir un composant; Croquis techniques.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projections orthogonales et Isométriques ▪ Fractions ▪ Écriture Normalisée 	1-3	Justesse de la réponse Respect des normes de dessin	Semaine 4	15%
Examen 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projections orthogonales ▪ Écriture Normalisée ▪ Interprétation d'un dessin à partir d'un questionnaire ▪ Interprétation d'une nomenclature ▪ Tolérances ▪ Usinage et fini de surface 	1, 2, 3 & 5	Justesse de la réponse Respect des normes de dessin	Semaine 7	30%
Examen final Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute documentation permise ▪ Interprétation de dessins à partir de questionnaires ▪ Questions théoriques 	Tous	Justesse de la réponse Respect des normes de dessin	Semaine 15	35%
				TOTAL	100 %

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Bloc de feuilles 8½ × 11 quadrillées au 1/4.
- Cahiers Coop : 5360,5361,5362, 5298 et 5363
- Crayon à mine et efface blanche
- Règle en système impérial

9 BIBLIOGRAPHIE

Delmar. (1972). *Blueprint Reading for Machinist*. Albany, NY: Delmar Publishers

Giesecke, F. & Al. (1987). *Dessin technique*. Montréal, Québec : Édition du renouveau pédagogique

Nombreuses autres références dans les répliques : Dessin technique et dessin industriel.

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

Pour réussir ce cours, vous devez obtenir une note globale d'au moins 60%. (PIEA, article 5.1m).

De plus, vous devez obtenir un minimum de 60% au projet de session et obtenir un minimum de 60% à l'examen de synthèse. Sinon, la note de la partie la plus faible apparaîtra au bulletin. (PIEA, article 5.5.2.2).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

N.B.: Les calculatrices programmables ne sont pas tolérées aux examens. **Le seul modèle de calculatrice autorisé pour les périodes d'examens est le SHARP EL 531.**

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

Selon la règle du département de Techniques de génie aérospatial, tous les travaux doivent être remis à la date, à l'heure et au local désignés par le professeur. Tout travail remis en retard sera noté 0 à moins qu'une entente préalable n'ait été convenue avec l'enseignant.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. [Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : http://rms.h.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/](http://rms.h.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/). Le Département de TGA reconnaît, utilise et recommande la norme de présentation des travaux en vigueur au Cégep. Un travail bien présenté doit premièrement comprendre une page titre conforme. Dans le cas des dessins, la norme à respecter est la norme ASME Y14.5-2009.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont : Selon la règle du département de Techniques de génie aérospatial, Les professeurs se réservent le droit de refuser un travail remis sans rencontrer les normes de présentation des travaux. En cas de non-respect de cette norme, les enseignants peuvent attribuer une pénalité allant jusqu'à 10 % de la note du travail

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrançais-saffiche).

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est : Les professeurs valorisent l'utilisation de la terminologie française exacte sans exclure la connaissance de la terminologie anglaise exacte. L'évaluation formative porte aussi sur la qualité du français oral et écrit. Au besoin, les professeurs recommandent aux étudiants de s'inscrire au Centre d'aide en français.

11 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

L'étudiant doit apporter le matériel requis obligatoire.

12 RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Les étudiants sont invités à consulter le site web pour les règles particulières à ce cours :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

13 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/ena/a-propos-de-l-ecole/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA-ENA" ou par courriel à servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15 ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. Voici le barème* départemental d'évaluation du français :

- **Le français écrit est excellent : 9 à 10**
Les idées sont claires. Le propos est cohérent. Le choix du vocabulaire spécialisé est judicieux. Il n'y a pas de fautes d'orthographe ou de syntaxe (ou il y en a très peu).
- **Le français écrit est bien : 7 à 8**
Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent. La plupart du temps, le choix du vocabulaire spécialisé est judicieux. Le texte comporte un certain nombre d'erreurs, mais cela ne nuit pas à sa compréhension. Il y a quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Le français écrit est problématique : 5 à 6**
Souvent, les idées ne sont pas claires. Le propos est parfois confus, imprécis ou incompréhensible. Le choix du vocabulaire spécialisé n'est pas toujours judicieux. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a plusieurs fautes de syntaxe.
- **Le français écrit est très faible : 0 à 4**
Le texte est difficile à comprendre; le contenu en est affecté. Les idées ne sont pas claires. Le propos est incompréhensible. Le choix du vocabulaire spécialisé n'est pas judicieux. Le texte présente trop de fautes d'orthographe et de syntaxe.

* Cette grille a été construite à partir d'une grille provenant du cégep Marie-Victorin, avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.

Il n'y aura pas de possibilité pour l'étudiant de corriger ses fautes afin de récupérer des points perdus. Afin de s'améliorer en français, ce dernier est fortement invité à fréquenter le Centre d'aide en français et à utiliser les différents services mis à sa disposition.